

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date à déterminer.



**CONSEIL DE QUARTIER NO. 4
SECTEUR SULLIVAN**

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 4, secteur Sullivan, tenue le 6 septembre 2023 à 18 h 30, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan.

PRÉSENCES

M. Martin Lavoie, conseiller municipal – district no. 4, président du conseil
Mme Geneviève Binette, conseillère de quartier
Mme Anne Leduc-Séguin, conseillère de quartier
M. Norm Kelly, conseiller de quartier
M. Félix-Antoine Lafleur, conseiller de quartier

ABSENTS

M. Michel Germain, conseiller de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ASSISTANCE

3 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président du conseil de quartier, M. Martin Lavoie, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 34.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour, en indiquant que le point *varia* restera ouvert durant la séance. Il est par la suite proposé par Mme Geneviève Binette d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-09-01

3- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 12 avril 2023

M. Martin Lavoie fait un survol rapide du procès-verbal de la dernière rencontre. Il est proposé par M. Norm Kelly, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-09-02

Suivis :

- a) Parc Château d'eau | Finition du parc :** Mme Binette voudrait savoir ce qu'il en est de la finition du parc. M. Lavoie explique qu'il y reste des travaux de pavage à faire et que la ville est en sous-traitance dans ce dossier. Des travaux de paysagement seront à faire également. Il n'est pas souhaité que l'évolution de projets soit retardée en raison du manque de personnel. M. Lavoie fera un retour à Mme Binette pour savoir où en est l'installation de l'abri solaire avant la prochaine rencontre.
- b) Déménagement de la patinoire utilisée l'été pour le DekHockey à Dubuisson :** Ce dossier a été mis sur la glace à cause d'inquiétudes des citoyens puisque plusieurs utilisateurs s'y rendent avec des motocyclettes et que la zone de 90 km/h serait problématique. La patinoire sera maintenue en place à Sullivan.

Un changement de bandes est prévu ultérieurement; celles-ci seront en meilleure qualité, en aluminium. L'acquisition est faite, reste à les installer. L'administration se penche sur le cas du stationnement complètement congestionné.

- c) **Projet immobilier** : La Ville est d'accord pour que le promoteur construise des logements puisque nous sommes en pénurie de logements. Des délais sont toutefois à prévoir avant que le projet se concrétise.
- d) **Passage piétonnier / Rue des Cormorans** : L'on demande où nous en sommes dans la considération d'avoir un passage piétonnier à cet endroit. Présentement, il n'y a pas de développement, et ce dossier est à suivre.
- e) **Respect des zones sécurisées / Chemin Sullivan** : Les citoyens craignent pour leur sécurité des enfants dans le secteur du parc du Château d'eau. La marche serait dangereuse le long du chemin Sullivan en raison du trafic. L'importance de faire de la sensibilisation est rappelée, car souvent ce sont des gens du secteur qui roulent plus vite.

M. Lavoie mentionne que le MTQ prévoit installer des feux clignotants à au moins une traverse piétonnière. Un citoyen propose d'organiser une rencontre avec le député. L'ajout d'enfants en carton, serait-ce une solution?

- f) **Idée de faire des capsules en collaboration avec la Sûreté du Québec** : Le projet ne verra pas le jour. La Sûreté du Québec craint de recevoir trop de demandes et de ne pouvoir toutes les gérer. La SQ a aimé l'idée, mais un policier ne pourra être impliqué dans le projet, s'il voit le jour.
- g) **Dollorama / pancartes « Ralentissez »** : Certains citoyens installent sur leurs terrains des pancartes visant à réduire la vitesse de la circulation.
- h) **Sentier des fougères | Voie partagée** : Le C.C.C. doit analyser cette situation préalablement.

4- Dossiers policiers

Maggy Dubé-Laroche, la policière-marraine, ne pouvant être présente à la rencontre, M. Lavoie brosse un portrait de la sécurité dans le secteur. Beaucoup d'infractions ont été données au sentier des Fougères et au Contact, mais M. Lavoie craint que ce ne soit pas assez. Pourquoi ne pas ajouter une pancarte sur le site du Contact pour inciter les automobilistes à ralentir? La policière-marraine ouvre des requêtes après avoir reçu les plaintes des citoyens, mais celles-ci sont généralement fermées après 30 jours. En fait, après avoir donné un certain nombre d'infractions, les requêtes sont fermées, et si le problème revient, il faut refaire une nouvelle requête. Aucune requête n'est en cours. Mais la surveillance policière se poursuit tout de même au sentier des Fougères pour contrôler les excès de vitesse et concernant le dépassement à droite devant Le Contact.

5- Information sur la circulation

- a) **Rue Bouchard** : Les travaux sur la rue Bouchard vont bon train, mais il y a un retard. C'était censé être prêt pour la rentrée des classes. Certains écoliers doivent faire un détour d'environ 200 m. Cela implique de 8 à 10 enfants. L'obstruction de cette rue amène un trafic énorme dans la zone Jacola. Dans ce secteur, les automobilistes ont le « pied pesant ». Fort heureusement, les travaux finiront sous peu.

Une citoyenne mentionne qu'il existe un problème de circulation à l'année, hormis les travaux. Elle craint pour la sécurité des enfants aux heures de pointe en raison de la vitesse de la circulation. Elle propose de faire installer un quatre stops ou un dos d'âne. M. Lavoie propose d'aller constater de lui-même la problématique énoncée.

Sur la rue Thibault, il n'y a pas de trottoirs. L'on s'inquiète de la sécurité de 5 à 6 petites familles nouvellement arrivées. Une traverse piétonnière dans les deux sens serait peut-être une solution, des signaux lumineux?

- b) **Rue Bourassa | Enjeu de déneigement** : À l'intersection du chemin Sullivan et de la rue Bourassa, il y a eu un aménagement de fait. La ville s'est réappropriée le coin de terrain de l'ancien dépanneur. Avec l'ajout de bordures, la délimitation du terrain devrait être comprise du citoyen qui y poussait la neige bon gré mal gré. La Ville est en réflexion à savoir si elle déneigera les trottoirs de la rue Bourassa. Toutefois, il faudrait taxer les résidents et les frais seraient plutôt élevés. En somme, on est bien contents de l'aménagement. La signalisation est claire.

6- Mise à jour du dossier du carrefour giratoire

Concernant le projet d'élargissement du carrefour giratoire des routes 111 et 117, c'est confirmé que le MTQ procédera à une couche d'asphalte de l'anneau et une partie des approches. L'objectif est de donner un confort aux usagers. En attendant le gros projet en 2024, les travaux d'asphaltage sont prévus dans la semaine du 25 septembre. Les dates exactes seront confirmées plus tard. Les travaux devraient se faire en deux ou trois jours de 19 h le soir à 6 h le matin. C'est l'entrepreneur Norascon qui les fera avec de la surveillance en régie. La circulation se fera en alternance, pas de détour. Le projet de dédoublement des voies du carrefour débutera à la fin mai 2024, pour se poursuivre au moins jusqu'à la mi-octobre. Un communiqué sera éventuellement émis par le MTQ.

7- Activités à venir

- a) **5@7 Reconnaissance pour les citoyennes et citoyens impliqués dans la vie municipale** : Dans le cadre de la Semaine de la municipalité, la Ville de Val-d'Or a le plaisir de convier ses conseillers de quartier à un 5@7 Reconnaissance des citoyennes et des citoyens engagés dans la vie municipale le lundi 11 septembre à 17 h à la Salle Félix-Leclerc. L'événement vise à souligner l'apport des conseillers de quartier dans la vie municipale, mais également celui des membres des comités et des commissions de la municipalité.
- b) **6^e édition de l'Ordre de Val-d'Or** : La Ville de Val-d'Or tiendra sa 6^e cérémonie de remise de l'Ordre de Val-d'Or afin de souligner l'apport exceptionnel d'une Valdorienne et d'un Valdorien dans le développement de la communauté. Cette distinction sera attribuée à madame Ginette Vézina et à monsieur Henri Jacob.
- c) **Nomination terrain de balle du centre-ville** : La Ville de Val-d'Or procédera le jeudi 14 septembre en soirée au dévoilement de la dénomination du terrain de baseball du centre-ville, maintenant reconnu officiellement sous le nom de « Terrain Raymond-Call ». Sur place, les membres du conseil municipal et le Service sports et plein profiteront de la tenue d'un match pour dévoiler le panneau d'identification du terrain.

8- Varia

- a) **Conteneurs du GMF / Terrain de l'hôpital** : Le CISSSAT a décidé de conserver les maisons roulottes du GMF sur le site de l'hôpital. Comme le GMF est une entreprise privée, les roulettes seraient rachetées par le CISSSAT pour venir compenser au manque d'espace. Mme Anne Leduc-Séguin veut savoir si l'établissement est soumis à des normes. Selon elle, les roulettes ne donnent pas fière apparence à la ville et elle aimerait bien qu'elles soient retirées. M. Lavoie fera une vérification pour savoir si la gestion de tels bâtiments est soumise à des normes. Mme Leduc-Séguin pourrait porter plainte advenant que les roulettes restent en place.

9- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- a) **Carrefour giratoire** : Un citoyen voulait en savoir plus à ce sujet; on y a répondu précédemment.
- b) **Travaux | rue Bouchard** : Une citoyenne est déçue de l'avancement des travaux.
- c) **Entretien de la piste cyclable** : L'hiver, la piste ne peut être grattée en raison du sol qui n'est pas conçu pour supporter le poids de la machinerie.

10- Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le 12 décembre 2023, à 18 h 30, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan. M. Lavoie rappelle que l'on peut lui écrire en tout temps pour faire des demandes ou poser des questions.

11- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Norm Kelly de lever la séance. Il est 19 h 52.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-09-03

CHANTAL GAIGNARD
Secrétaire d'assemblée